tes du temps et des forces qui me seront données. Avant que n'arrive le carême, les mondains ont coutume dans la prévision de la privation qui va leur être imposée de se réjouir et de faire des festins. Ainsi devrait agir envers Dieu le chrétien qui serait véritablement assuré de sa damnation éternelle, et, s'il avait une fois goûté les douceurs du service du souverain bien, tout ensuite lui semblerait amertume.

2. Mais rien n'est plus trompeur que de telles craintes. En effet, quel que doive être le sort que Dieu, dans sa prescience éternelle, ait prévu pour moi, je sais de science certaine qu'il ne peut se démentir lui-même. Je m'attacherai donc fortement à lui ; je l'étreindrai puissamment et je ne le lâcherai pas qu'il ne m'ait béni; je ne le laisserai pas même aller alors, et je ne lui permettrai pas de partir sans m'entraîner avec lui. Cette sainte violence sera bien excusable, puisque lui-même a loué ceux qui ravissent le royaume des cieux.

3. Je sais ce que je ferai; je me cacherai dans les ouvertures des plaies sacrées de Jésus-Christ, et je me tiendrai là en assurance. Me trouvant étroitement uni à lui, il ne pourra pas me chasser: "Je ne chasserai pas, a-t-il dit par la bouche de Saint Jean, celui qui s'approchera de moi (1)." Il ne pourra donc pas me condamner sans se démentir lui-même.

Je me jetterai encore aux pieds de sa Mère; je lui représenterai qu'elle a été faite Mère de Dieu en considération des pécheurs et j'implorerai son secours pour qu'elle m'obtienne mon pardon. Je ne craindrai pas qu'elle me rebute, puisqu'elle est la source de la miséricorde. Elle ne sait ce que c'est que de manquer de compassion et jamais elle n'a refusé sa faveur aux misérables. Je ne pense pas qu'elle veuille suivre une autre voie à mon égard. Touchée de ma misère, elle

⁽¹⁾ Jean VI.